

La Région bruxelloise interdit le pesticide Roundup

La Libre - A. F - 16 avril 2016

C'est un signal fort envoyé à l'Europe par la ministre bruxelloise de l'Environnement, Céline Fremault (CDH) ! Pendant que l'Union européenne se divise sur la prolongation de quinze ans de l'autorisation du glyphosate, un herbicide controversé, le gouvernement bruxellois vient, lui, de voter ce jeudi un arrêté visant à interdire cette substance. *"Quoi qu'il arrive à l'Union européenne, la molécule restera interdite en Région bruxelloise"* , assure le cabinet de Céline Fremault.

Le glyphosate est la substance active qu'on retrouve dans le pesticide bien connu *Roundup* , commercialisé par Monsanto, le géant américain spécialisé dans les biotechnologies agricoles.

Un produit pourtant classé comme cancérigène depuis 2015 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais dont le risque a été jugé *"improbable"* par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA).

Mais cet arrêté ne vise pas exclusivement le pesticide *Roundup* . Il énumère aussi les mesures à mettre en œuvre pour réduire progressivement l'utilisation de tous les pesticides dans l'espace public jusqu'au 31 décembre 2018 au plus tard. *"Il est important, pour les particuliers et les professionnels, de réduire significativement l'utilisation de pesticides et de favoriser l'usage d'alternatives plus respectueuses d'un développement durable"* , fait valoir Céline Fremault.

Elle encourage dès lors les Bruxellois à avoir recours à des méthodes plus respectueuses de l'environnement. *"Citons notamment le désherbage manuel, des moyens de lutte biologique ou des moyens thermiques pour désherber."* Si les pesticides ont notamment permis d'améliorer la maîtrise des ressources alimentaires, ils ont aussi fait apparaître des phénomènes de résistance chez les insectes, puis des troubles de la reproduction chez les oiseaux. *"Ils ont montré de façon spectaculaire les dangers de ces substances pour l'environnement et pour les écosystèmes"* , ajoute l'humaniste.

L'arrêté voté ce jeudi devrait entrer en vigueur au plus tôt durant le mois d'été.